Martigny, mercredi 2 février 1938. *78me année* *No 13.*

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS

Paraissant à Martigny, les lundi, mercredi et vendredi

PRIX D'ABONNEMENT :

SUISSE : Un an . . . . . Fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 12.50
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 58
ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)
Joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse

TÉLÉPHONES :

RÉDACTION 61.031
ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, ANNONCES MARTIGNY 61.031
PUBLICITAS S. A., SION 236

Annonces (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
Réclames (le mm.) CANTON : 20 ct ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
Compte de Chèques postaux II c 485, Sion

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Si la guerre venait...

Longue ou courte ?

Le général Debeney, ancien chef d'état-major général de l'armée française, vient de publier, dans *Excelsior*, un article d'un puissant intérêt aussi bien pour la France que pour nous. Voici comment il répond à la question de savoir si une prochaine guerre serait courte ou longue :

L'attaque brusquée

Elle consiste à jeter sur l'ennemi une masse rapidement prête et puissamment armée. Plusieurs vagues successives maintiendront la violence de cette attaque à l'intensité maximum pendant plusieurs jours, peut-être même plusieurs semaines : les unités usées seront relevées sans délai, les canons, les chars, les avions démolis seront remplacés tout de suite, les munitions afflueront par des chaînes sans fin de camions. Sous l'intensité soutenue de ce choc, le front ennemi sera rompu et une large brèche ouverte par où passera l'invasion des armées de seconde ligne marchant sans peine à une victoire rapide. Si la surprise plus ou moins complète peut être réalisée, l'effet de puissance sera encore amplifié.

Coup de dés

La valeur du procédé ne peut être contestée et son succès serait bien le premier acte d'une guerre courte, mais il comporte un aléa terrible : si cette attaque grandiose n'aboutit pas rapidement, si elle s'amenuise, ce sont des pertes effroyables en personnel et en matériel et, de plus, un échec moral dont la portée peut être incalculable. C'est le coup de dés, mais il faut amener un double six.

Entre deux nations européennes de puissance très inégale, les dés ont chance sérieuse de tourner au bénéfice du plus fort, mais contre un pays comme la France l'aléa reste sérieux et il est singulièrement amplifié par l'obstacle d'une frontière armée de fortifications très modernes et bien gardées. Que si l'on veut tourner l'obstacle en le débordant, on viole des neutralités, on se heurte à des armées non négligeables et vite soutenues, on suscite des coalitions, c'est dire qu'on provoque cette guerre longue et que l'on se proposait d'éviter.

Quoi qu'il en soit, le procédé pourra être employé et il importe au plus haut point de s'en garer, mais il reste un coup de fortune et ne saurait prétendre à constituer la solution capable d'assurer la guerre courte. Il est donc prudent de prévoir qu'une guerre pourra être longue et de se préparer à supporter les sévices d'une durée qu'il est naturellement impossible de supputer.

Contre la guerre longue

Nous ne la connaissons que trop, la guerre longue, mais les événements ne se répètent jamais dans une forme identique, et nous devons, en tout cas, ajouter au bagage de notre expérience deux éléments nouveaux qui prendront une importance capitale.

Le premier est ce qu'on peut appeler « la vulnérabilité du pays ». Les incursions profondes que l'aviation est maintenant en état d'exécuter constitueront des coups très sensibles. Ceux-ci seront d'autant moins efficaces, et donc plus supportables, que les objectifs visés présenteront une moindre réceptivité. La défense passive contre les entreprises aériennes doit être complétée par une décongestion dès le temps de paix des centres industriels et des grandes gares ainsi que par un plan de dispersion méthodique dans les campagnes d'une partie de la population des villes. Ces précautions indispensables seront l'objet d'une discipline nationale entretenue et acceptée par la population ainsi que par tous les pouvoirs publics de tous degrés.

Malgré sa répugnance traditionnelle pour les disciplines à forme militaire, l'Angleterre entreprend à ce sujet un effort d'une haute portée technique et morale. Chez nous, les tâtonnements entrepris jusqu'à ce jour dans cet ordre d'idées sont absolument insuffisants.

Consommation de matériel

Le second élément nouveau est fourni par la consommation de matériel à laquelle il faut s'attendre : elle n'aura que des rapports lointains avec la consommation de 1918. On peut compter notamment que le stock de chars de combat et d'avions existant au jour d'une déclaration de guerre ne durera pas beaucoup plus d'un mois ou deux. Il faudra dans ce court délai remplacer la fabrication de plusieurs années du temps de paix ; tel est l'ordre de grandeur proposé à l'effort industriel du temps de guerre. Il est donc vraisemblable que la puissance de production d'un pays — outillage et matières premières — pèsera sur une guerre de durée d'un poids qui, à la longue, deviendra décisif. Certes, notre mobilisation industrielle est bien organisée, mais qu'attend-on pour lui infuser une vigueur plus grande par la consécration d'une loi, cette loi sur la mobilisation nationale qui traîne depuis plus de dix années sans aboutir entre les deux Assemblées ? Et, d'autre part, croit-on que des ralentissements dans la production des fabrications de guerre comme ceux qu'on tolère depuis plus d'une année n'ont pas une portée qui dépasse les inconvénients pourtant graves du moment ?

Ce qu'il faut faire

Somme toute, et tant que la découverte d'un engin nouveau ne viendra pas bouleverser les possibilités actuelles de l'armement, il est d'une prudence élémentaire de se préparer à une guerre de durée.

A toutes les mesures heureusement prises chez nous, tant pour parer à l'attaque brusquée que pour entretenir une armée d'opérations, il faut ajouter une organisation de l'invulnérabilité du pays et augmenter notre potentiel de guerre par une poussée plus intense de la mobilisation industrielle.

La guerre rôde à nos portes et la nation ne doit pas laisser les jeux de la politique lui masquer la dure réalité. Il ne s'agit pas de discuter sur la durée de la guerre, mais d'empêcher qu'il y ait une guerre. Si nous nous montrons virilement prêts au point de vue matériel, l'agresseur éventuel reculera sans doute devant la perspective d'une guerre longue. Si par malheur nous accusions des défaillances, il risquera sans hésiter la guerre courte.

La critique des livres

Les deux Espagne [1])

M. Treyvaud qui est le rédacteur en chef de la *« Feuille d'Avis de Lausanne »*, a publié dernièrement un livre intitulé : « Les deux Espagne » et dans lequel il évoque avec talent le grand conflit qui déchire un pays.

Parce qu'il a pu visiter les deux camps en présence, en témoin impartial, l'auteur de ce reportage apporte aux historiens futurs un document d'une valeur exceptionnelle et saisissant de vie.

On a déjà dit l'intérêt de son information, l'objectivité de son observation, la sûreté de son jugement, mais peut-être a-t-on négligé d'éclairer suffisamment un autre aspect de cette œuvre et qui fait de M. Treyvaud un reporter de classe :

Elle est comme un reflet exact de la réalité.

L'art du reportage est bien différent de celui du roman, et tel écrivain fameux qui saura animer des fictions se montrera totalement impuissant à saisir l'actualité sur le vif.

Seul un journaliste inné donnera à ses impressions ce cachet d'authenticité qui frappe aussitôt l'attention des lecteurs. Il retiendra le détail essentiel qui permet aussi bien de reproduire un entretien en trente lignes que de camper un personnage en trois coups de crayon.

Entre un reporter et un dessinateur comme entre un pamphlétaire et un caricaturiste, il existe assurément une parenté de cœur et d'esprit :

Leurs dons se ressemblent.

Les croquis des uns et des autres ne sont généralement réussis que s'ils sont conçus avec rapidité, dans ces moments de fièvre et de tension où la main enregistre automatiquement les réactions de la sensibilité.

Les mots ont alors un accent particulier qui est celui de la vérité immédiate, et la phrase a du mouvement.

Ces qualités d'observateur M. Treyvaud les possède, et ses carnets de route écrits dans une langue à la fois précise et dépouillée ont de la vigueur, du relief et de la couleur.

A aucun moment l'auteur n'a visé à l'effet, mais c'est précisément pour cela qu'il nous touche.

Ce qu'il lui a fallu d'opiniâtreté, de courage et d'abnégation pour entreprendre un voyage aussi périlleux, il ne le dit pas et comme un soldat qui revient d'une mission, il se borne à raconter ce qu'il a vu.

Il le fait sans se mettre en scène, avec une modestie et une impartialité qui sont dans son caractère.

M. Treyvaud, quel que soit le spectacle auquel il assiste, est plus enclin à penser qu'à s'indigner et l'on sent dans son attitude un ardent besoin de comprendre.

Cet effort d'adaptation n'exclut pas chez lui les sentiments de pitié, de tendresse ou d'admiration qu'il témoigne à ceux qui souffrent.

Leur malheur qui a servi de thème à des variations littéraires, il tient à le montrer sans fard et c'est une évocation bouleversante dans sa simplicité.

Par exemple, en relatant sa sortie de l'Espagne rouge, M. Treyvaud nous attache au sort de deux vieillards — homme et femme — obligés de fuir leur pays pour ne pas être inquiétés : — « Nous appartenons à la noblesse », leur confient-ils.

Mais la conversation a lieu dans un train où tout le monde est épié et le narrateur devant l'imprudence et la puérilité de ces gens se met à trembler pour eux.

Tout le chapitre est empreint d'une humanité poignante, et jusqu'au bout on suit ce récit haletant qui finit par un sauvetage inespéré.

Voici, un passage où le tourment des deux malheureux est exprimé avec autant de précision que de sollicitude et qui graduellement atteint au pathétique :

« La *guardia d'asalto* est passé dans notre wagon. C'est un joli jeune homme svelte qui porte à ravir le béret basque. Vingt ans, peut-être vingt-deux. Il a un visage de page insolent et cruel, une voix mordante qui, dans l'ironie, se ploie en inflexions câlines.

Sournoisement il recommence à houspiller les deux vieux, à se moquer de leur goût pour les déplacements inutiles. Elle n'écoutait plus, presque évanouie d'angoisse et des efforts qu'elle fait pour retenir un cri. Son mari machouillait son éternelle cigarette. Pour moi, je serrais les poings.

Lorsque le jeune homme eut disparu, la crise éclata, avec une violence peureuse, presque étouffée, et soudain lâchée en un mot d'injure ou un cri de détresse. Puis la voix redevenait dolente. Le mari et moi essayions vainement d'arrêter ce flot de paroles imprudentes. Elle parlait français, heureusement. Pourtant, quelques occupants du wagon tournaient la tête. Deux s'étaient approchés. Comment empêcher cette crise de nerfs de devenir périlleuse ? Quel geste, quel mot assez brutal asséné qui provoquera le choc psychologique et la fera taire ? Ah ! j'y songe. Cette femme qui a couru le monde doit savoir l'anglais. Je lui jette :

— « Shut up, please !

Oh ! je sais bien, cet ordre n'est pas très, très poli. Il est même grossier. Tant pis !

Il a provoqué la réaction nécessaire : le silence. »

Cette scène qui, détachée de l'ensemble, perd un peu de sa force, est enlevée en quelques traits de plume et vaut par sa densité, sa résonance et son frémissement intérieur.

Je voudrais qu'elle donnât à mes lecteurs le désir de lire l'ouvrage tout entier :

Il est passionnant d'un bout à l'autre et traversé d'une vie intense et palpitante où l'on perçoit le battement d'un cœur au rythme accéléré des phrases.

C'est un grand et beau reportage.

A. M.

***

M. Treyvaud, rédacteur en chef de la « Feuille d'Avis de Lausanne », n'est point un inconnu.

Tous ceux qui s'intéressent à la politique étrangère aiment à lire et apprécient sa chronique toujours précise, fortement documentée et d'une absolue impartialité.

Notre honoré confrère a publié déjà plusieurs œuvres.

Cette année, en lisant les nouvelles contradictoires qui parvenaient d'Espagne, il décida subitement de se rendre sur place. Un beau matin, il prit son bâton et sa besace et s'en fut vers ce beau pays.

Il resta longtemps absent, et ses amis commençaient même à s'inquiéter de son silence — un accident est si vite arrivé — quand il reparut à Lausanne pour retourner bientôt sur l'autre front.

Notre chroniqueur littéraire donne plus haut une analyse des « Deux Espagne ».

Nous nous bornerons donc à relever que le livre de M. Treyvaud constitue un document historique, le plus important qui ait paru à ce jour, sur le conflit espagnol.

[1]) *Un volume chez Payot et Cie à Lausanne.*

Doit-on le dire ?...

L'excès en tout est un défaut. Gardons-nous de tomber dans ce travers ! Il n'est pourtant pas bien difficile d'être raisonnable. Je viens de parcourir certaine feuille très exaltée et totalitaire, comme on dit. Je fus frappé de son ton aggressif et acrimonieux. On devrait savoir, pourtant, que la colère n'est pas bonne conseillère, et qu'il n'est pire passion pour vous déformer le jugement. Même remarque pour des feuilles d'extrême-gauche. C'est à croire que des forcenés se sont donné le mot pour étriller la démocratie.

C'est entendu ! A notre époque de libertés de toutes sortes, il est admis que chacun a le droit de s'exprimer librement. Mais prendre ces tons rageurs et furibards ! Grincer des dents, serrer les poings, parce que tout ne va pas pour le mieux dans la plus vieille des démocraties !

Ces crispations, d'abord, c'est laid. Et puis ce n'est pas d'un esprit sain. Les maladies qui déforment le visage sont les plus dangereuses.

Je le veux bien. Nos exaltés sont en état de comédie politique. Ils la donnent d'ailleurs assez bien, mais avec l'indécrottable ingénuité de croire la démocratie plus chargée de crimes que la bête du Gévaudan. Et les démocrates ! Quelque chose qui n'a de nom dans aucune langue ! Et parce qu'ils jouissent, comme vous et moi, du privilège de la liberté des tracts et libelles, et qu'ils croient, avec la foi du charbonnier, que nos principes et notre tradition séculaire sont la cause de tous les maux de notre époque, nos grands et petits Fracasses et Tranche-montagnes du dynamisme national, ou de la révolution, se sont mis à lancer contre la démocratie tous les œufs pourris et toutes les bombes imaginables...

Car les adversaires de la démocratie font une énorme consommation d'œufs pourris. Entendons-nous ! Les œufs pourris, ils ne les fricassent pas dans leur poëlle, même politique. Ce sont des Messieurs généralement bien. Ils savent ce que parler veut dire, et que manger est un acte d'intelligence aussi bien que de goût. Un acte grave et d'une importance qui ne leur échappe pas. Cependant, ils vivent dans une ambiance d'œufs pourris, parmi des caisses d'œufs pourris, manipulant et soupesant des quintaux d'œufs pourris. Pour eux, il n'y aura jamais assez d'œufs pourris. Ils en font venir de tous les pays et il est bien à craindre que leurs jours ne s'écoulent irrémédiablement, non pas sous le chaume du poète, mais dans ces entrepôts d'œufs pourris...

A notre époque où pululent ces frondeurs d'un nouveau genre, tout aussi aggressifs, et qui, au surplus, se croient investis de la vocation messianique de sauver le pays malgré lui, il y a quelque sagesse à s'en tenir aux sentiments moyens. Les grandes ambitions ne vont pas sans danger pour tout le monde. Le moscoutaire rêve d'une Suisse stalinienne et décapitée de ses traditions. Le frontiste tente de surchauffer les esprits, en montrant la croix gammée. L'un et l'autre font un usage affligeant d'affirmations hasardeuses. Ils ont une mystique. Ils sont en proie à leur démon intérieur, dont nul exorciste ne les en délivrera.

La saine raison consiste à ne pas se jeter dans les extrêmes, à tenir avec fermeté la ligne du bon sens. Il n'y a pas à hésiter entre ces deux méthodes, la catastrophique et la nôtre. On parle volontiers, dans le monde, de la sagesse suisse. Nous saurons la conserver, avec notre vitalité calme et nos traditions démocratiques, en dépit des quelques illuminés, qui rêvent de redressement national ou économique, à coups de faucille, de marteau, de croix gammée et d'œufs pourris...

Z...

Nous ne voulons pas blesser la modestie de notre confrère, mais il nous permettra de comparer son attitude à celle d'un autre journaliste, un politicien, celui-là, qui s'est rendu en Espagne, du côté rouge, pour s'y faire photographier dans les tranchées, mais à distance suffisante pour ne rien risquer.

M. Treyvaud, lui, s'est rendu dans les premières lignes et ne s'est fait ni « cinématographier », ni photographier.

C'est ce qui nous fait apprécier et l'œuvre et l'auteur.

Mr.

Camions agricoles et scies ambulantes
sont assurés selon nouvelles prescriptions cantonales par la
Mutuelle Vaudoise *primes réduites.*
Th. Long, Bex, agent général

On fête à Vevey le centenaire de Mme Derivaz

(Correspondance particulière)

C'est lundi 31 janvier, à 16 h., que s'est déroulée à Vevey, au domicile de Mme Gauthey-Derivaz, la célébration du centième anniversaire de la naissance de sa mère, Mme Auguste Derivaz, née Henriette Rouge, native de Lutry et Villette, mais devenue notre compatriote par son mariage.

Malgré la nombreuse affluence — une centaine de parents, d'amis, de connaissances occupaient les moindres recoins de l'appartement — la cérémonie revêtit un caractère de simplicité et d'intimité. « Eût-elle été publique, déclara le syndic de Vevey, aucune salle de cette ville n'aurait suffi pour contenir la foule désireuse de montrer sa sympathie » ; cela aurait été du reste une occasion de gêne et de fatigue pour l'héroïne de la journée. Toute menue, très modeste et naturelle sous les regards braqués sur elle, Mme Derivaz respire la paix, la bonne humeur, la santé. De toute sa vie, elle n'a jamais eu affaire avec les médecins, par contre, elle ne s'est jamais privée de son quotidien verre de vin ; elle vaque encore aux petits soins du ménage et s'occupe de couture et de tricotage.

La rue du Centre est plus animée que de coutume: Des groupes de curieux échangent leurs commentaires sur cet événement, unique, paraît-il, dans les annales de la jolie cité. L'habitation de la jubilaire a pris un air de fête ; des fleurs, des plantes vertes, à profusion, des drapeaux, des écussons décorent les trois rampes d'escaliers aboutissant à l'appartement de Mme Gauthey; à la porte, deux superbes huissiers, aux couleurs cantonales et municipales, montent la garde, sans réussir à intimider l'aïeule qui sourit et tend la main à tous les arrivants : elle en a vu bien d'autres...

Le gouvernement vaudois avait délégué son président, M. Bujard, et M. Bosset, chef du Dépt de l'Intérieur ; le Conseil d'Etat valaisan s'était fait représenter par M. Ch. Haegler, préfet du district de St-Maurice ; le préfet de Vevey, M. Mayor Delapraz, qu'un deuil cruel retenait chez lui, avait envoyé son substitut, M. Blanc de Montreux, et les autorités locales, M. D. Dénéréaz, syndic, et M. Monod, municipal.

Une prière de circonstance de M. le pasteur Franel ouvrit et termina la cérémonie. Le premier orateur en liste est M. le conseiller d'Etat Bosset, qui apporte les félicitations du gouvernement vaudois. Il rappelle qu'en vingt ans, c'est le cinquième centenaire auquel il assiste et évoque le passé de Mme Derivaz qui présente un magnifique exemple de stabilité, de continuité, de fidélité au devoir. Après 80 ans de travail ininterrompu, elle a enfin droit au repos et pour mieux goûter celui-ci, il lui offre un fauteuil Voltaire avec dédicace.

C'est avec beaucoup de poésie et de sentiment que M. Haegler interpréta l'hommage du Valais. L'union des plus heureuse de Mme Derivaz avec un Valaisan est un symbole des excellentes relations qu'entretiennent les populations des deux rives du Rhône et du lac ; la féconde et longue activité de ce couple dans la viticulture lui inspire quelques envolées lyriques sur la vigne et le vin. « Madame, s'écrie-t-il, s'il ne dépendait que de moi, je vous nommerai abbesse honoraire de la Confrérie des Vignerons qui illustre cette ville », et il lui remet de la part du gouvernement valaisan une table de même style que le fauteuil.

Il appartenait à M. D. Dénéréaz, syndic, de transmettre en termes d'une délicatesse parfaite, les félicitations de la ville où Mme Derivaz s'est retirée depuis deux ans. Il ponctua son allocution d'un respectueux baiser et fit apporter à la vénérable doyenne, toute rougissante d'émotion, un superbe bouquet aux couleurs veveysannes, ainsi qu'une caisse de bouteilles de derrière les fagots auxquelles il fut fait honneur séance tenante.

Relevons la gentille attention de la maison Nestlé qui tint à s'associer à la manifestation par la présence d'un de ses directeurs, M. de Montet, et le cadeau d'une magnifique boîte de chocolat fin.

Une mignonne arrière-petite-fille y alla à son tour d'un timide compliment et d'un panier de fleurs. Enfin, M. Gauthey exprima la reconnaissance de sa famille pour toutes ces marques d'affection et de sympathie. Une collation est servie aux participants à cette charmante fête qui se termina, paraît-il, par un bal.

Pendant ce temps, les « officiels » étaient les hôtes de la Municipalité de Vevey dans les sous-sols de l'Hôpital, et de M. Obrist ensuite qui les accueillit dans son fameux carnotzet.

Si tous les souhaits formulés lundi pour la prospérité et la santé de la vaillante patriarche se réalisent, elle battra tous les records de longévité.

X.

— En quel triste temps nous vivons !
— Oui : le ciel gris, la gelée blanche, la vague rouge, le péril jaune !
— On en reste bleu !
— On voit tout en noir !
— Ah ! la vie n'est pas rose !

Nouvelles du Valais

La scarlatine à Vouvry

Dans le numéro du *Confédéré* de vendredi, un de nos correspondants relatait que plusieurs cas de scarlatine avaient éclaté à Vouvry, et il demandait qu'on ouvrît une enquête à ce sujet, car le premier enfant n'aurait pas été isolé et la maladie aurait pu se propager ainsi dans la localité.

Il résulte de nos renseignements que le Département compétent doit être mis hors de cause.

C'est le premier février, en effet, qu'il fut avisé officiellement de la maladie, alors que notre entrefilet avait déjà paru.

Le premier cas qui se manifesta à Vouvry fut extrêmement bénin et c'est pour cela que le médecin ne jugea pas opportun d'en aviser immédiatement l'autorité cantonale.

Il fit néanmoins isoler l'enfant.

Un deuxième cas se déclara bientôt dans la même famille et deux autres dans des foyers différents. Tous ces enfants, nous dit-on, ont été isolés, mais on n'a pas jugé opportun de fermer les écoles.

Nous espérons que ces renseignements objectifs, puisés à bonne source, tranquilliseront les gens de la localité.

A. M.

Chalais. — *Assemblée annuelle du parti libéral-radical.* — Le jeune groupement du parti radical de Chalais, dont la marche ascendante est fort réjouissante, a tenu son assemblée annuelle lundi soir, dans la salle annexe du Café de la Poste, à Chalais. Il est exactement 19 h., quand M. Narcisse Zuber, conseiller, président du parti, ouvre la séance par des souhaits de bienvenue. Il est enchanté de pouvoir saluer une aussi forte participation d'amis politiques dont la franchise et la cohésion est digne d'éloges.

La parole est ensuite donnée à M. C. Vaudan, conseiller, secrétaire, pour lire le copieux protocole de la dernière assemblée, lequel donne encore quelques explications sur la marche du parti.

On passe ensuite au renouvellement du comité, qui est réélu par acclamations. L'assemblée met encore au point différentes questions épineuses qui ont trait à ce groupement.

Le dimanche 20 février le parti organise à Chalais son loto annuel. Il compte à cet effet sur la solidarité de chacun. Plusieurs citoyens prennent encore la parole, puis la séance est levée à 21 h.

Champéry. — *Décès.* — Samedi est décédé à Champéry, à l'âge de 74 ans, M. Oscar Défago, ancien hôtelier, frère de M. Emmanuel Défago et de M. Paul Défago, respectivement propriétaires de l'Hôtel Suisse et de l'Hôtel de Champéry. L'ensevelissement a eu lieu lundi à Champéry.

Nous présentons nos condoléances à la famille en deuil.

Vernayaz. — *Une guérite détruite par le feu.* — La commune de Vernayaz avait fait construire vers le Pont de Dorénaz une guérite destinée à abriter les hommes qui font le contrôle du trafic, et désinfectent les passants par mesure de protection contre la fièvre aphteuse.

Or, dans la nuit de samedi à dimanche, cette guérite a été détruite par le feu. On croit qu'il s'agit d'un acte de vengeance.

A la Fédération valaisanne du costume. — Cette Fédération qui s'est constituée à Sierre, lors de la fête des costumes, l'automne dernier, s'est réunie à Sion dimanche, sous la présidence de MM. P. Thomas, président, et Pacozzi.

Elle a décidé son affiliation à la Fédération suisse des costumes.

Un effet inattendu du vent. — Le vent qui soufflait en rafales samedi peu après midi a eu un effet pour le moins inattendu. S'engouffrant dans un wagon P. L. M. arrêté sur une voie de garage et dont on avait laissé les portes ouvertes, il a chassé le véhicule en amont dans la direction de Vouvry. Le wagon vagabond circulait à une vitesse d'une quarantaine de km. à l'heure, tandis qu'arrivait en sens inverse et sur la même voie le train descendant qui arrive au Bouveret à 13 h. 30. Heureusement qu'il faisait jour ! Le mécanicien du convoi freina et recula pour éviter un tamponnement fâcheux. Puis on réussit à réduire la vitesse du véhicule en folie en semant des obstacles sur son passage et ce fut enfin l'arrêt contre les tampons de la locomotive, puis le retour en gare du Bouveret. Quelques voyageurs eurent des émotions. Cela se comprend !

Saxon. — Le comité du parti libéral-radical est convoqué pour samedi 5 crt, à 20 h., à la salle du 1er étage du Café du Chalet, avec l'ordre du jour suivant : Votations fédérales et cantonales du 20 février prochain. Divers.

La Comona Valejana. — La Comona Valejana, membre de la Fédération des Sociétés valaisannes de Genève, société pour la conservation du folklore valaisan, a renouvelé son Conseil pour 1938, comme suit : président, Fardel Lucien, Meyrin-Gare ; vice-président, Gillioz M. ; secrétaire, Rudaz D. ; receveur, Schurmann Ed. ; conseiller Albrecht G., Volluz C., Darbellay G. ; juge, Roux Jos. ; vice-juge, Dayen V. Local de la société : café du Grand-Aigle, Bd James-Fazy, Genève.

Mex. — *Un accident au câble.* — Un accident qui eut pu causer des victimes est survenu au câble de Mex qui transporte chaque hiver des billons. Par l'action de la pluie et du froid, la glace avait envahi le câble et un wagonnet descendit à 100 kilomètres à l'heure.

Le billon qu'il transportait vint s'écraser dans le hangar sans blesser personne. Sous la violence du choc, les deux tracteurs se cassèrent et les dégâts matériels sont importants.

Mlle Corinna Bille
obtient le premier prix du concours de nouvelles

Dernièrement, l'Institut national genevois avait organisé un concours de nouvelles entre les auteurs romands.

Une quarantaine de concurrents s'étaient mis sur les rangs et c'est Mlle Corinna Bille de Sierre qui remporta le premier prix, dans une compétition qui révéla plus d'un talent authentique.

La *Suisse* écrit à propos de la lauréate :

« M. Bernard Bouvier lut alors deux beaux poèmes de M. Pierrehumbert, puis, avec une justesse de ton remarquable, la Sainte, *la nouvelle qui mérita le 1er prix. Nous ne connaissons pas les autres mais, à coup sûr, les jurés ont distingué là un morceau qui, par l'originalité du sujet, la gravité contenue de l'analyse psychologique, la variété du ton, le souci d'une langue sobre, parfaitement adaptée à ce drame de la montagne, mérite bien des éloges. Nous devions apprendre que l'auteur est une demoiselle de Sierre : bravo, Mlle Bille. »*

Nous joignons nos compliments chaleureux à ceux de notre confrère et nous espérons que ce beau succès sera pour Mlle Bille un encouragement à poursuivre une carrière littéraire aussi bien commencée.

La lauréate est la fille du peintre Edmond Bille qui est aussi un écrivain de race. Voilà une famille d'artistes qui fait honneur au pays.

Un immeuble détruit par le feu à Choex. — Ce matin vers 0 h. 30, le feu s'est déclaré dans un gros immeuble rural, construit en bois, appartenant à M. Edouard Raboud et situé au lieu dit « Les Condémines ».

L'incendie prit rapidement de grosses proportions, étant donné que le bâtiment était plein de fourrage. La lueur se voyait de loin.

Les deux sections rurales des pompiers de Choex furent rapidement sur place ; elles durent faire appel à la pompe à moteur et à une section de Monthey, qui durent se borner à protéger les immeubles voisins.

L'immeuble et son contenu est entièrement détruit : le bétail se trouvait heureusement dans un autre chalet. Bien que le propriétaire soit assuré, il subit un préjudice important.

Triste bilan. — Nous apprenons que depuis l'apparition de la fièvre aphteuse en Valais, au 31 janvier il a été abattu 835 bovins et 815 pièces de petit bétail. On peut déjà se rendre compte des pertes que subit notre canton.

Il faudra y ajouter les frais de vaccination, le coût du vaccin, la désinfection, le salaire des employés, sans compter le manque à gagner, etc.

En Bas-Valais, la situation continue à s'améliorer et on a le ferme espoir d'avoir vaincu la maladie. Par contre, à Conthey il n'y a pas d'amélioration.

Les vaccinations préventives continuent.

Un train de nuit jeudi soir. — Demain jeusi, 3 février, un train de nuit circulera entre Martigny et Sion, à l'occasion de la grande conférence du Casino de Martigny sur le spiritisme et les fantômes, et aussi à l'occasion de la 1re séance, au ciné Royal, de *La Joueuse d'Orgue,* le chef-d'œuvre du roman populaire. Départ de Martigny à 23 h. 30 et arrêt à Charrat, Saxon, Riddes, etc., et Sion. Groupez-vous dans chaque gare pour bénéficier du billet collectif.

Grand St-Bernard. — Une violente tourmente a éclaté au Grand St-Bernard, où le vent soufflait avec une fureur inouïe.

Une avalanche dévala rapidement jusqu'à l'hospice, enfonçant plusieurs portes du bâtiment dont l'une était pourtant fermée avec une solide barre de fer, puis elle vint se jeter contre la buanderie dont plusieurs fenêtres furent brisées.

Fort heureusement, il n'y eut pas d'accident de personne.

Noës. — *Le trafic est rétabli.* — Le pont de Noës qui était en réparation est de nouveau praticable et le trafic a été normalement rétabli par cette voie.

Kalpetran. — *Un cadavre dans un ruisseau.* — Un forgeron de Kalpetran, M. Daniel Bumann était allé rendre visite à un parent dans la région de Stalden. Comme il ne revenait pas, on effectua des recherches et l'on trouva son cadavre dans un ruisseau. Il avait glissé sur un chemin recouvert de verglas et il était tombé au bas d'une paroi de rocher. Il laisse une veuve et quatre jeunes enfants.

Des gardes récompensés. — La Fédération valaisanne des pêcheurs a adressé une prime d'encouragement avec ses vives félicitations au gendarme Michelet et aux gardes Favrod et Cotter, qui avaient pincé de nombreux braconniers au cours de l'an dernier.

La situation des arts et métiers

Depuis 1931, l'Union suisse des arts et métiers effectue des recherches sur le rendement des entreprises de l'artisanat et du commerce, basées sur des comptabilités dûment contrôlées. Le 6me rapport exposant les résultats de ces recherches pour l'année 1936 vient de paraître. Il analyse les comptes de 1560 entreprises (1931 : 84 ; 1932 : 272 ; 1933 : 532 ; 1934 : 733 ; 1935 : 1300 entreprises). Ce rapport renseigne abondamment sur la situation peu réjouissante des arts et métiers suisses. Pour la première fois, il renferme un chapitre spécial consacré à la marche des affaires des *mêmes* entreprises au cours d'une période de 2 à 5 ans.

La vie sédunoise

Chez les sous-officiers

Lundi soir, 31 janvier, la section de Sion des sous-officiers tenait son assemblée générale dans le local de l'Hôtel de la Planta. Dès avant l'heure déjà, de nombreux membres se pressaient dans la salle et c'est devant une imposante assemblée d'une cinquantaine de membres que le président, caporal Hubert, ouvrait la séance. Il eut le plaisir de constater la présence de membres vétérans et d'officiers parmi lesquels MM. les capitaines Lorétan, président de la Sté des officiers et Meytain, venus prouver leur intérêt à la section et donner à tous encouragement et appui.

Après avoir abordé et discuté son ordre du jour, prévu une sortie de printemps accompagnée de raclette et passé en revue un programme d'activité aussi varié qu'intéressant et instructif, la parole fut donnée au sergent-major Maridor, prés. central de la Sté fédérale des sous-off. En termes vigoureux, en phrases claires et d'une sobriété toute militaire, le sgt-major Maridor parla de la société qui lui est chère, de ses buts, de ses méthodes de travail. Son exposé fut des plus concluants puisque, à la votation, la proposition de rentrer dans la Société fédérale fut adoptée à l'unanimité. Cette décision heureuse et dont chacun ne peut que se féliciter va permettre à notre section sédunoise de développer et d'élargir son champ d'activité d'une façon considérable. Saluons avec joie et fierté la décision prise à l'assemblée de lundi. Nos sous-off. sont dans la bonne voie : leur volonté de travail, leur enthousiasme les y maintiendront.

Comme le leur a dit M. le capitaine Lorétan, président de la Société des officiers, ils peuvent compter sur l'appui total de leurs chefs.

Et maintenant, avec courage et confiance, en avant !

J. Calpini.

La soirée du Maennerchor

Samedi soir, dans les salons de l'Hôtel de la Planta, a eu lieu la fête traditionnelle que cette société de chant organise chaque année. Chansons populaires ou patriotiques furent interprétées avec goût et sûreté sous la direction de M. Theo Amacker. Le programme comportait aussi des morceaux fort bien exécutés à l'accordéon par quatre enfants accompagnés des dames Fessler, un ravissant ballet, d'une exécution parfaite par quatre délicieuses fillettes dont la grâce fait honneur à Mme Bortis; Mme Hallenbarter tenait avec sûreté le piano.

Un film dû au photographe M. Schmid nous a fait revoir la fête régionale de chant du printemps dernier. Enfin, la petite pièce en un acte « L'Hôtelier grossier », fut enlevée avec brio par MM. Amacker (l'hôtelier), Bortis (le médecin), Zimmer- et Hofmann (touristes), Imsand (agent d'assu-nces) et Mathis (agent de police).

Félicitations au « Maennerchor », à sa direction aux organisateurs.

— A la fin de la soirée musicale, M. Bortis adressa au public présent les chaleureux remerciements de la société dont il est le président, société qui se sent fortement encouragée par tant de témoignages de sympathie.

Un enfant blessé par un bloc de pierre

Mardi M. Favre, épicier à Sion, s'était rendu dans ses vinges à la Plattaz, avec ses deux enfants.

Tout à coup, un énorme bloc de pierre qui pesait dans les vingt kg. se détacha d'un mur et tomba sur l'un des petits, un garçon de quatre ans qui eut la jambe fracturée.

On l'a redescendu au domicile de ses parents.

L'activité de la Société de développement

Sous la présidence de M. Guillaume de Kalbermatten, la Société de développement de Sion qui semblait en sommeil va reprendre une activité bienfaisante. Le comité va former huit sous-commissions qui s'occuperont des intérêts de la ville et qui assureront une liaison directe avec les sociétés locales. On espère ainsi commencer, dans un avenir prochain, un travail effectif.

La vie sierroise

A l'hôpital d'arrondissement

L'assemblée des délégués des communes a renouvelé le conseil d'administration composé de MM. M. Bonvin, président, Dr Turini, P. Devanthéry, Elie Zwissig (remplaçant M. Joseph de Chastonay), P. J. Bonvin, Montana, Adolphe Rey, E. Haldi, Ed. Zufferey, président, St-Luc, et Dr Broccard (rempl. M. I. Berclaz).

Les comptes de 1937 ont été approuvés. Ils portent aux recettes 139.401 fr. 85 et aux dépenses 111.663 fr. 75 ; le boni est affecté à de nouvelles installations, au fonds pour le pavillon antituberculeux (5000 fr.) et 2000 fr. au fonds d'amortissement. L'assemblée décide de passer à la construction pu pavillon antituberculeux devisé à 177.000 fr., somme disponible par un don de 50.000 fr. de Mme Mercier, 60.000 fr. de subsides fédéraux et cantonaux et le solde fourni par un fonds spécial créé par l'Hôpital.

Un cantonnier blessé

Lundi matin, à la grande avenue, un cantonnier qui était juché sur un char de neige a fait une chute et il s'est grièvement blessé à la tête.

Un jubilé

(Comm.) En note époque d'âpre concurrence économique, il est particulièrement réjouissant pour une entreprise de fêter le jubilé de ses 25 années d'activité prospère. C'est le 29 janvier 1938 que la maison Henkel et Cie S. A., de Bâle, dont la fabrique se trouve à Pratteln (Bâle-Campagne), a brodé le chiffre 25 avec un fil d'argent. La maison Henkel est connue par ses produits de qualité, Persil en tête. Quiconque lave et nettoie utilise au moins un des produits Henkel en vente dans tous les magasins.

La vie à Martigny

La solidarité

On nous prie d'insérer :

C'est avec beaucoup de surprise que j'ai lu dans le dernier No du *Confédéré* la réponse faite par le comité de la Laiterie de Martigny-Bourg à la requête de ses membres ayant eu leur bétail abattu à cause de la fièvre aphteuse. Il me semble que si un comité n'a pas le droit de prendre une décision donnant droit aux pétitionnaires, ce comité n'a guère de compétences ou a peur des responsabilités puisqu'il renvoie à une prochaine assemblée générale cet objet qui devrait être liquidé immédiatement. Ce correspondant dit qu'il ne faut pas comparer le cas de la ville avec celui du Bourg. Au contraire, nous disons qu'ils doivent être mis en parallèle, car les sociétaires de la Laiterie du Bourg toucheront un prix supérieur de ce produit, puisque toute sa production se vend à 36 ct., même le lait acheté à 27 ct. ; si la Sté de la Ville a consenti à vendre son lait à 27 ct., c'est surtout pour venir en aide aux producteurs du Bourg dont le bétail a été atteint par le terrible fléau.

Le comité de My-Bourg devrait laisser le loisir aux requérants d'aller chercher eux-mêmes le lait en Ville et le distribuer à leurs frais ; ils seraient ainsi exonérés de cette peine.

Nous avons été étonné qu'on relève que le service de désinfection des étables contaminées ait été fait par des membres des familles pétitionnaires ; c'est fort naturel, car les autres sociétaires auraient-ils voulu aller eux-mêmes exécuter ce travail ? Ils avaient bien trop la crainte d'apporter la maladie dans leurs écuries.

Ainsi, les propriétaires dont le bétail n'a pas été atteint bénéficieront du terrible fléau, au détriment des trente et quelques autres agriculteurs. Nous estimons que ce n'est pas là de la solidarité.

Un pétitionnaire.

Gym d'hommes

Rappelons l'assemblée de ce soir mercredi à 20 h. 30, au Café Disières, Martigny-Ville.

Avis

(Comm.) La personne ayant perdu un billet de banque à la poste peut rentrer en sa possession en s'adressant à Mme Maret-Schmidt, salon de coiffure, avenue de la Gare.

Assemblée générale du Chœur d'hommes

Notre vaillante société de chant a tenu lundi son assemblée générale annuelle, sous la présidence de son dévoué président M. Henchoz. De nombreux membres avaient répondu à l'appel ; ils applaudirent le judicieux rapport de leur président, les protocoles de la dernière séance fait par M. Giroud et le rapport de caisse de Paul Yergen.

Le nouveau comité est composé comme suit : René Henchoz, président ; F. Rosset, vice-président ; A. Giroud, secrétaire ; Paul Yergen, caissier ; Ch. Agassiz, Henri Chappot et Adolphe Wyder, membres.

La société a décidé de participer à la fête cantonale de chant qui aura lieu cette année à Viège, mais étant donné qu'elle n'a pu avoir ses répétitions régulières pour raison de fièvre aphteuse, et qu'elle compte beaucoup de nouveaux membres, elle se produira hors concours.

Souhaitons franc succès à cette excellente société.

— La choucroute annuelle du Chœur d'hommes a été fixée au samedi 5 février à l'Hôtel Terminus.

Vestiges du passé

Après avoir examiné les découvertes faites l'an dernier dans la propriété de M. Torrione à Martigny-Bourg, les archéologues ont acquis la conviction que des fouilles donneraient des résultats intéressants.

En conséquence, en automne 1938, il sera organisé un camp de travail pour procéder aux opérations nécessaires sur les terres appartenant à MM. Gianadda et Torrione, situées entre la voie du M.-O. et le mont Chemin. Si nous sommes bien renseignés, les recherches seraient dirigées par M. l'abbé Torrione.

Demain soir au Casino : *grande conférence.*

M. Pierre Gœmaere, homme de lettres et journaliste belge, auteur de « Soleil de minuit », arrive au bout de sa série de conférences dans notre pays.

Après avoir été acclamé en Suisse allemande et au début de cette semaine, en Suisse romande, le distingué conférencier belge sera à Martigny demain soir : jeudi, et traitera le sujet que tout le monde attend : *« Les fantômes démasqués à l'écran »* ou *« Les supercheries spirites des tables tournantes, apparitions, etc.»*

M. Gœmaere, grand destructeur de charlatants et d'occultistes intéressés, se livrera à une critique serrée de la doctrine dont Allan Kardec fut le grand prêtre et Victor Hugo, comme Conan-Doyle, les trop crédules adeptes.

Demain soir, jeudi, train de nuit spécial CFF, Martigny-Sion, avec arrêt à Charrat, Saxon, Riddes et Sion

Groupement touristique du Mt-Blanc

Ce groupement tiendra son assemblée à l'Hôtel du Grand St-Bernard, Martigny-Gare, samedi à 15 h., sous la présidence de M. Cyrille Sauthier.

Au Royal : *La Joueuse d'Orgue*

La Joueuse d'Orgue, l'œuvre populaire et si émouvante de Xavier de Montépin, vient d'être portée à l'écran. L'œuvre de Xavier de Montépin est trop connue pour que nous ayons à rapporter ici la trame de son roman. Disons seulement que l'on retrouvera dans le film tous les personnages qui apparaissent dans cette poignante histoire. Véronique, la joueuse d'orgue, dont le rôle a été confié à la grande artiste Marcelle Géniat, *Magloire*, le brave Magloire, qui ne pouvait trouver un meilleur interprète que l'excellent Larquey.

La Joueuse d'Orgue groupe les meilleures vedettes du cinéma français : Marcelle Géniat, Pierre Larquey, Jacques Varennes, Daniel Mandaille, la petite Gaby Triquet, *Dimanche soir, train de nuit CFF.*

Harmonie municipale

Tous les cuivres... et batterie sont tenus d'assister à la *répétition partielle* de ce soir à 20 h. 30 précises.

« Un carnet de bal »

Pour l'ouverture de la grande saison du cinéma 1938 la direction du cinéma Etoile à Martigny a retenu *Un carnet de bal*, de Julien Duvivier, film qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition internationale de Venise : la « Coupe Mussolini », pour la meilleure production mondiale. Cette production extraordinaire, qui bénéficie de la présence des huit plus grandes vedettes du cinéma français — *Raimu, Pierre Blanchar, Fernandel, Pierre-Richard Wilm, Jouvet, Harry Baur, Marie Bell, Françoise Rosay* — est attendue avec impatience à Martigny.

A Monthey

Le souper-choucroute de l'Harmonie

Le geste qui pousse chaque année les membres de l'Harmonie à se réunir autour des tables d'un banquet est moins la conséquence d'un désir de céder à la gastronomie que le besoin de se retremper dans une atmosphère de vraie, de complète détente.

C'est aussi un prétexte dont se servent les jeunes pour dire leur fait aux dirigeants sévères, aux camarades pas toujours parfaits et aux autres têtes de Turc d'une société. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce sujet.

Commençons par dire que le menu fut parfait, et que les restaurateurs du Café du Midi, Mlle et M. Vallotton, ont droit à des éloges. La condition *sine qua non* de la réussite d'une soirée de ce genre c'est que soit réalisée la satisfaction des estomacs. Disons qu'elle fut largement obtenue. Le banquet achevé, M. l'avocat Joseph Martin, président de l'Harmonie, salua ses hôtes en termes appropriés et releva avec raison le magnifique esprit qui règne en ce moment dans l'Harmonie et les heureux effets de l'impulsion nouvelle donnée par M. le directeur Georges Duquesne.

M. Maurice Delacoste, président de la Municipalité, que l'Harmonie avait invité comme il se doit, salua également l'assistance forte de plus de 120 personnes, après quoi il remercia les musiciens de s'être pliés à la discipline rigoureuse de leur nouveau directeur et leur traça le devoir ardu qui leur incombe de faire honneur à une respectable réputation et de servir toujours plus fidèlement le maître exigeant qu'est la musique.

La partie familière qui suivit le banquet est certainement l'une des plus réussies à laquelle nous ayons assisté. Elle comportait une séance de cinéma avec projection de films dont les plus appréciés furent ceux montrant l'Harmonie à la cérémonie de l'ouverture du tir de Monthey et à la fête bas-valaisanne de Bagnes; des productions personnelles dont une du jeune fils de M. Duquesne qui se voue à l'étude du violon et qui a montré ses dons réels dans l'interprétation d'un concerto de Huber ; l'exécution d'une chanson entraînante sur un texte de M. Edmond Fournier mis en musique par Mme Duquesne ,l'épouse du dévoué directeur de l'Harmonie, chanson qui va être un lien nouveau et puissant entre les membres de la Société.

Mais le clou de cette partie familière fut la revue de M. Henri Vionnet décorée du titre évocateur (pour les Montheysans !) de « En pantoufles ». M. Vionnet en est à sa 4me ou à sa 5me revue. On doit en tout cas lui rendre cet hommage qu'il acquiert chaque fois davantage de métier. Son dernier ouvrage est une réussite. Les victimes avaient été choisies de préférence parmi les membres de la société et ses amis les plus chers. C'est de bonne tradition. Des chansons joliment troussées, d'une rosserie parfois mordante, un texte savoureux et une musique endiablée distillée par un orchestre composé de membres de l'Harmonie soutenus au piano par l'incomparable animatrice qu'est Mme Duquesne, tout cela se déroula durant environ une heure parmi les applaudissements et les rires. Ah ! non, l'esprit montheysan et la blague montheysanne ne sont pas morts ; du moins fleurissent-ils parmi notre belle jeunesse musicienne, qui a fourni samedi des acteurs à féliciter.

S'il avait fallu l'exemple de ce soir-là pour prouver que l'Harmonie exécute en ce moment une marche ascendante, nous serions fixé. Le succès enregistré avec l'organisation de sa soirée annuelle n'a d'égal que celui qui se manifeste tous les jours dans son développement musical. L'enseignement de M. Duquesne porte déjà ses fruits ; l'Harmonie peut en attendre de grandes choses et regarder l'avenir avec confiance, à condition que ses membres persévèrent et conservent leur volonté actuelle.

Le flair d'un commerçant

Un commerçant de Monthey avait fait venir un spécialiste pour réparer un frigo, mais quand il vit arriver l'individu, celui-ci lui parut suspect et il exprima ses soupçons à la police de sûreté.

On découvrit alors que le bonhomme était recherché au « Moniteur suisse de police » et qu'il avait purgé au pénitencier de Bochuz une longue peine d'emprisonnement.

Dernières nouvelles

ALLEGRESSE EN HOLLANDE

La petite princesse royale

Comme nous l'avons annoncé lundi, la princesse Juliana a mis au monde lundi matin une fille ; ainsi la succession au trône de Hollande est assurée.

Après des semaines d'attente, la joie a éclaté dans tout le pays dès que les 51 coups de canon ont été tirés. Dans les ports, les sirènes des bateaux mugirent. Les cloches sonnèrent à toute volée. La radio et la presse portèrent la nouvelle dans toutes les maisons. Immédiatement les écoles furent fermées, afin de donner aux élèves l'occasion de partager la joie générale et nationale. De nombreuses maisons de commerce fermèrent leurs portes. Les drapeaux furent déployés sur tous les édifices publics. Le soir une démonstration massive fut faite sur la grande place d'Amsterdam. Le Dam était illuminé par des milliers de lampes.

Plus de 70.000 biscuits aux perles d'anis, friandises qu'on offre traditionnellement en Hollande aux enfants lors d'une naissance, ont été remis aux élèves des écoles primaires de Rotterdam.

Un comité spécial a offert à toutes les mères qui ont donné le jour à un enfant dans le courant de janvier, c'est-à-dire dans le même mois que la princesse Juliana, un trousseau complet, à la suite d'une suggestion de la princesse elle-même.

La princesse Juliana et son enfant se portent aussi bien que possible. La Chambre est convoquée pour aujourd'hui à l'occasion de la naissance princière. Un rescrit royal d'amnistie a été publié pour toutes les peines disciplinaires dans l'armée et la marine.

Un bateau anglais torpillé

Le chef de la base de Carthagène communique que lundi à 13 h. 20, un bateau marchand anglais a été attaqué par un sous-marin au service des insurgés, en Méditerranée, à seize mille de la côte et a coulé en quatre minutes. Parmi les victimes figurent l'agent de contrôle, de nationalité suédoise, le capitaine du bateau, un officier et un second mécanicien, de nationalité anglaise. Les autres membres de l'équipage ont pu être sauvés.

La neutralité suisse et la S.d.N.

On connaît le problème ; la Suisse se trouve, de par sa situation géographique, dans une situation délicate ; deux de ses puissants voisins ne font plus partie de l'organisme de Genève, alors qu'elle en est membre et par conséquent obligée, le cas échéant, en vertu du fameux article 16, d'appliquer des sanctions à l'un ou l'autre pays.

Le cas s'est produit contre l'Italie.

Nos autorités fédérales estiment donc que le moment venu, puisque la S. d. N. n'est pas universelle *— ainsi qu'elle aurait dû l'être — de revenir à notre ancienne neutralité absolue.*

C'est la raison pour laquelle M. Gorgé a pris la parole, au nom de la Suisse, au cours des débats de la commission des 28 chargée d'étudier la revision éventuelle du dit art. 16, réclamée par plusieurs pays. Le représentant du Conseil fédéral a relevé que l'attitude de la Suisse n'est pas dirigée contre la S. d. N., dont elle entend rester membre ; elle est résolue à poursuivre loyalement sa collaboration ; tout ce qu'elle demande, c'est qu'il lui soit fait, vu sa situation particulière, des conditions spéciales. Au surplus, le Conseil de la S. d. N., dans la déclaration de Londres du 13 février 1920, l'a déjà reconnu.

Au cours des débats, les pays du Nord se sont généralement prononcés pour la suppression de cet article 16 dont le maintien a été réclamé par la France, l'Angleterre, la Russie, la Chine.

M. Paul Boncour, délégué français, a regretté que le doute se soit infiltré dans le cœur de certains membres de la Société, et a contesté le point de vue de la Suisse en disant que si elle réclamait le retour à sa neutralité complète, elle n'avait pas à critiquer l'art. 16 qui ne lui serait pas applicable.

Il a rappelé une décision de 1935 fixant que « l'ensemble des sanctions économiques qui seraient arrêtées résulterait de la coordination des volontés libres des différents Etats qui voudraient les appliquer. » *Cela signifie, en clair, que chaque pays reste libre d'appliquer ou non des sanctions.*

Ce sont là des subtilités qui choquent.

Nous croyons pour notre part que les diplomates devraient une fois pour toutes renoncer aux formules, pour trouver des situations simples et surtout passer aux actes. L'existence de la S. d. N. est à ce prix.

Mr.

Confédération

Boni et déficit

On nous écrit : Les journaux ont annoncé que les comptes de l'administration des PTT pour 1937 présentent un excédent de recettes de 25 millions, tandis que ceux des CFF bouclent avec un déficit de 18 millions. Cette importante différence, pour des organismes fédéraux dépendant du même département, gérés selon les mêmes principes officiels, peut surprendre. Mais elle s'explique aisément si l'on veut bien examiner de près les causes véritables. En effet, tandis que les PTT sont un monopole absolu, sans concurrence d'aucune sorte, les CFF sont handicapés par tous les autres transporteurs, automobiles plus spécialement, qui se sont multipliés ces dernières années. Rien d'étonnant, dès lors, que l'on cherche, en haut lieu, à réorganiser, sur des bases nouvelles, nos moyens modernes de transports dont la concurrence réciproque ruine non seulement les intéressés eux-mêmes, mais notre économie nationale.

Le boni des PTT et le déficit des CFF démontrent, une fois de plus, par comparaison, la situation précaire de nos chemins de fer suisses, tant des CFF que des lignes privées, tous étant frappés du même mal. Il est vraiment à espérer que le peuple suisse, dûment éclairé sur cet important problème, donne enfin au Conseil fédéral les compétences nécessaires pour y remédier, dans l'intérêt bien entendu de la collectivité.

Un brochet de taille

M. Widmer, à Neuchâtel, a pris au filet un magnifique brochet mesurant 1 m. 35. Son poids est de 22 kilos. Il s'agit là d'une pêche peu fréquente.

Une grosse avalanche

Une avalanche est descendue dans la nuit de dimanche à lundi, des contreforts du Tarent (près des Diablerets), a traversé le pâturage de Marnex, rasé la grande forêt qui protège les hameaux des Tannes et du Lavanchy en emportant trois granges. Pas d'accident de personne.

Abondance de matières. — Nos correspondants nous excuseront de renvoyer plusieurs articles dont l'un intéresse les sans-filistes de la région de Martigny. L'abondance des matières nous y oblige.

Les Sports

Cours de gymnastique

Le cours cantonal de moniteurs de sections eut lieu dimanche 30 janvier à Viège. Ce dernier est le plus important de l'année, aussi fut-il très fréquenté. 40 participants représentant les différentes sections du canton étaient présents. La direction du cours fut assurée par MM. G. Reichmuth de Viège, président du comité technique ainsi que par ses collègues Faust de Sierre et Schmidt de Sion. Le programme comprenait l'étude des branches figurant à la prochaine fête romande de Bulle, soit marches, exercices à mains libres, courses, engins, exercices athlétiques, etc. Nos moniteurs firent preuve d'un grand intérêt pour ce cours et travaillèrent consciencieusement, ceci fort heureusement, car les résultats et même les succès — osons l'espérer — de nos sections valaisannes à Bulle dépendront certainement pour la plus large part du travail de ces derniers. Nous souhaitons vivement que tous les gymnastes du canton profitent des indications données à Viège, ceci afin que le Valais, à l'instar des autres cantons, fasse de réjouissants progrès dans le domaine de la gymnastique.

w.

Nos Echos

L'antisémitisme en Italie se développe

La radio italienne n'est plus autorisée à radiodiffuser les œuvres musicales des compositeurs juifs. Le « Tevere », qui a toujours été à la tête de la campagne antisémitique, consacre un article à « la très grave situation créée depuis 20 ans par la propagande juive en Italie », dans lequel il propose de « créer un invincible courant d'opinion italienne considérée comme une expression du peuple et de la race ».

Les centenaires de 1938

L'année 1938 ne paraît pas extrêmement riche en commémorations importantes. On célébrera cependant les centenaires de la naissance de Gambetta (2 avril), et de Bizet (2 5octobre), ainsi que celui de la mort de Talleyrand (17 mai). Il y a lieu de rappeler également que Louis XIV est né le 5 septembre 1638, et Malebranche le 6 août de la même année, ce qui fait deux tricentenaires en perspective ; il faut y ajouter le tricentenaire de la mort de Jansénius (6 mai). Le docteur Guillotin, inventeur de la guillotine, est né le 29 mars 1738 ; c'est le seul bicentenaire intéressant à rappeler. L'Allemagne, de son côté, n'oubliera pas le centenaire de la naissance du comte Zeppelin (8 juillet), et l'Angleterre évoquera les cérémonies du couronnement de la reine Victoria.

Etrange famille

S'il existait un prix pour récompenser la plus étrange famille, la Hollande aurait de grandes chances de l'obtenir, et cela grâce à un citoyen de Zwolle qui, en 1928, épousa une jeune fille de dix-huit ans. Le mari, qui avait alors 62 ans, était veuf et avait un fils. Jusqu'ici, rien d'extraordinaire. Mais, le jour du mariage, le fils fit la connaissance de la mère de la jeune mariée, qui avait 41 ans, le même âge qu'il avait lui-même. Ils se plurent et, un an plus tard, la famille put célébrer un second mariage. Les résultats de ce double mariage sont les suivants : le fils devient le beau-père de son père, et son enfant devient à la fois le petit-fils de l'auteur de ses jours puisqu'il est le petit-fils de celui qui n'est pas seulement son père, mais également le gendre de son père ! La situation la plus curieuse est cependant celle du bébé qui vient de naître : il est en effet son propre grand-père !

De l'influence de la pipe sur les Anglais

Ce que nous dit M. Ernest Curzon, un philologue anglais très écouté, de l'influence de la pipe sur la langue anglaise, est assez curieux :

« L'Angleterre, écrit-il dans une brochure, est un pays de fumeurs de pipe. Or, le fumeur de pipe n'aime pas parler beaucoup, sa pipe aurait le temps de s'éteindre ; et puis, il faudrait la rallumer, et la pipe rallumée est comme le cigare rallumé : elle perd de sa valeur. Les fumeurs de pipe ont donc l'habitude de parler brièvement. La langue s'en est ressentie. Certains mots, certains sons donnent cette impression que l'Anglais parle les lèvres serrées, comme s'il avait sa pipe entre les dents..., etc. »

M. Ernest Curzon ne serait-il pas un humoriste ?

Madame Uve Léon GAY *et ses enfants, à Martigny-Ville, ainsi que les familles parentes et alliées, très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur grand deuil, expriment leurs sentiments de vive reconnaissance à toutes les personnes qui les ont entourés de leur affection et remercient tout spécialement les Maisons Orsat et Saverma, ainsi que les Sociétés de Gymnastique, de Tir et le Ski-club de Martigny.*

Très touchée des marques de sympathie reçues à l'occasion du deuil cruel qui l'éprouve, la famille de feu Jean VOUILLAMOZ *remercie bien sincèrement toutes les personnes et collègues qui y ont pris part.*

SUZE

fabriquée en Suisse avec des racines du Jura

Vieux Journaux A VENDRE

Imprimerie NOUVELLE
A. Montfort MARTIGNY

Aux amis du Cinéma, de Fully, Charrat, Saxon, Riddes, etc.

Jeudi soir 3 février, PROFITEZ du **train de nuit CFF** spécial organisé à l'occasion de la conférence, pour assister à la 1re séance de le chef-d'œuvre du roman populaire „LA JOUEUSE D'ORGUE“ qui passera au **Ciné ROYAL**

DEMAIN SOIR JEUDI, à 20 h. 45, **AU CASINO**
NE MANQUEZ PAS
LA SENSATIONNELLE CONFÉRENCE
de M. Pierre Gœmære
le grand destructeur de „charlatans“ et d'occultistes intéressés, sur le sujet :
Les Fantômes démasqués à l'écran
ou les supercheries spirites des „tables tournantes“, apparitions, etc.
Partout à Vienne, à Berne, à Neuchâtel, à Zurich, des SALLES COMBLES ont acclamé le courageux conférencier.
Jeudi soir, TRAIN DE NUIT CFF : dép. Martigny 23 h. 1/2 et arrêts à Charrat-Saxon, Riddes et **SION.** ATTENTION ! LOUEZ VOS PLACES, Casino 61.154 (fr. 1.50 et 2.— droits en sus)

A vendre en ville de SION

1. **Une villa** de 2 étages et combles, avec enclos.
2. Une parcelle de terrain, **place à bâtir.**
3. **Une maison d'habitation** comprenant 4 appartements à l'angle de la rue de Savièse et de l'Avenue du Nord.
4. **Trois appartements** sis à la Rue de l'Eglise.

Pour traiter, s'adresser à l'**Etude de**

M. l'avocat Henri LEUZINGER, à SION

A remettre à GENÈVE cause double emploi :

Café bien situé

dans quartier populeux. Affaire très intéressante, à enlever de suite. S'adr. : *MARIOT, Bd Georges-Favon 19, Genève*

Ligue antituberculeuse du District de St-Maurice

CONSULTATIONS GRATUITES :

Tous les **vendredis,** au Pavillon St-Amé, de 14 h. 30 à 17 h.

A vendre à Conthey une vigne

de 4200 m2, avec guérite, partiellement renouvelée, sise à Champmarais. Pr traiter, s'adresser à l'Etude de M. l'avocat **Henri Leuzinger, à Sion.**

CAMIONNEURS

Pour vos carrosseries

cars et camions, métalliques

adressez-vous directement au CARROSSIER

Vous aurez les prix les plus bas.

GUST. ROCHAT

CARROSSIER à MORGES

est précisément spécialisé dans ce genre de construction et accorde des **facilités de paiement.**

Demandez-lui une OFFRE sans ENGAGEMENT.

Carrosserie car 22 places, garniture cuir, verre de sécurité, depuis fr. 6.500.—.

Ponts basculant trois côtés hydrauliques, depuis fr. 2.400.—.

Confiez toutes vos annonces à « Publicitas »

Le Bon Restaurant

Rue des Deux-Marchés 1, tél. 27.376

LAUSANNE ***Chez Emile***

RESTAURATION chaude et froide, à la carte et à toute heure. **Mode française.**

Vins - Bières. **Malgré la hausse le pain n'est pas compté.**

E. Michaud-Bagaïni, chef de cuisine.

AU RENARD ROUX MAUBORGET 2

LAUSANNE **Tél. 24.660**

Venez visiter notre superbe collection en **manteaux 3/4, renards argentés, renards toutes teintes, cols, capes, etc.** — *Transformations, réparations*

Achat de peaux brutes. Prix avantageux. E. WEBER.

4

POINTS ESSENTIELS

pour une réclame efficace s'imposent :

Une composition plaisante et originale

L'imprimerie dispose d'une grande variété de caractères convenant à chaque cas.

Une disposition claire

L'imprimerie typographique l'obtient facilement grâce à sa très grande souplesse.

Une impression lisible

Au point de vue netteté, la typographie surpasse de loin tous les autres procédés.

Un prix avantageux

L'imprimerie peut concentrer un texte complet sur le format pratique et économique.

SEULE l'imprimerie peut vous fournir un travail de qualité.
SEULE l'imprimerie peut répondre à toutes les exigences.
SEULE l'imprimerie peut livrer exactement ce qui convient.

RESTEZ DONC FIDÈLE A VOTRE IMPRIMEUR.
Il saura vous conseiller et trouver la solution la plus avantageuse pour vous.

IMPRIMERIE NOUVELLE

A. Montfort **MARTIGNY** **Tél. 61.119**

L'idée première, en reproduisant les circulaires au duplicateur, avec les inégalités de ce procédé, était de donner au destinataire l'illusion d'une lettre personnelle. Maintenant, personne ne s'y trompe plus !

Occasion

A VENDRE

Passerelle métallique

longueur 25 m., largeur 3 m., tablier 1,77 m. S'adresser chez **Boulenaz & Dorner,** entrepreneurs, **Vevey.**

On cherche à vendre ou à échanger

Un camion

2 tonnes, en bon état, contre cheval ou char de campagne. Faire offres sous chiffres 105 au bureau du journal.

A VENDRE à Sion

VILLA

de construction récente, dans quartier tranquille et ensoleillé, **tout confort,** avec grand jardin fruitier, en plein rapport. S'adresser par écrit sous P 1235 S Publicitas, Sion.

A VENDRE FROMAGE MAIGRE

à 80 ct. le kg.

Fromage 1/4 GRAS à fr. 1.20 le kg. en pains entiers (10-15 kg.) et 1/2 pains contre remboursement

Laiterie KARTHAUSE, Ittingen

près Frauenfeld (Thg.)

Un Mobilier Fr. 500.--

Meubles NEUFS garantis

1 grand lit avec sommier, matelas crin et laine, coin coutil damassé, 1 table de nuit, dessus marbre, 1 armoire à glace 2 portes, 1 grand lavabo avec marbre et glace ou coiffeuse, 2 chaises, 1 tabouret, 1 table de chambre moderne, 1 divan turc velours.

On détaille. Emb. et expéd. franco

Avec lits jumeaux, literie, 100 fr. en plus

F. EVARD

Rue Deux-Marchés (derrière place Riponne) LAUSANNE

AUTO

A vendre conduite intérieure marque **„Studebaker"** 12 HP, roulé 56.000 km., pneus neufs. Prix **fr. 750.—.** Ecrire case postale 9800 Sion.

LE VIEUX ET RENOMMÉ SIROP PECTORAL

insurpassé dans son efficacité réelle — *et son prix modéré* — contre les irritations de la gorge et de la poitrine — TOUX, RHUMES, BRONCHITES, ROUGEOLE, COQUELUCHE.

Dans toutes pharmacies ou chez le préparateur

Pharmacie BURNAND, Lausanne

(P. de CHASTONAY, succ.)

Franco Fr. 2.25

A louer

un petit

Appartement

de 2 chambres et cuisine.

S'adr. à M. A. Montfort, Martigny

Réception des Annonces du « CONFÉDÉRÉ »

MARTIGNY, Av. des Acacias

Tél. 61.031 (à côté de l'Imprimerie Montfort) **Publicitas S. A.**

SION, Avenue de la Gare

Tél. 236 **Publicitas S. A.**

FEUILLETON DU « CONFEDERE » No 1

La Petite Fadette

PAR GEORGE SAND

I

Le père Barbeau de la Cosse n'était pas mal dans ses affaires, à preuve qu'il était du conseil municipal de sa commune. Il avait deux champs qui lui donnaient la nourriture de sa famille, et du profit pardessus le marché. Il cueillait dans ses prés du foin à pleins charrois, et, sauf celui qui était au bord du ruisseau et qui était un peu ennuyé par le jonc, c'était du fourrage connu dans l'endroit pour être de première qualité.

La maison du père Barbeau était bien bâtie, couverte en tuile, établie en bon air sur la côte, avec un jardin de bon rapport et une vigne de six journaux. Enfin, il avait, derrière sa grange, un beau verger, que nous appelons chez nous une ouche, où le fruit abondait tant en prunes qu'en guignes, en poires et en cormes. Mêmement les noyers de ses bordures étaient les plus vieux et les plus gros de deux lieues aux entours.

Le père Barbeau était un homme de bon courage, pas méchant, et très porté pour sa famille, sans être injuste à ses voisins et paroissiens.

Il avait déjà trois enfants, quand la mère Barbeau, voyant sans doute qu'elle avait assez de bien pour cinq, et qu'il fallait se dépêcher, parce que l'âge lui venait, s'avisa de lui en donner deux à la fois, deux beaux garçons ; et, comme ils étaient si pareils qu'on ne pouvait presque pas les distinguer l'un de l'autre, on reconnut bien vite que c'étaient deux bessons, c'est-à-dire deux jumeaux d'une parfaite ressemblance.

La mère Sagette, qui les reçut dans son tablier comme ils venaient au monde, n'oublia pas de faire au premier-né une petite croix sur le bras avec son aiguille, parce que, disait-elle, un bout de ruban ou un collier peut se confondre et faire perdre le droit d'aînesse. Quand l'enfant sera plus fort, dit-elle, il faudra lui faire une marque qui ne puisse jamais s'effacer; à quoi l'on ne manqua pas. L'aîné fut nommé Sylvain, dont on fit bientôt Sylvinet, pour les distinguer de son frère aîné, qui lui avait servi de parrain ; et le cadet fut appelé Landry, nom qu'il garda comme il l'avait reçu au baptême, parce que son oncle, qui était son parrain, avait gardé de son jeune âge la coutume d'être appelé Landriche.

Le père Barbeau fut un peu étonné, quand il revint du marché, de voir deux petites têtes dans le berceau.

— Oh ! oh ! fit-il, voilà un berceau qui est trop étroit. Demain matin, il me faudra l'agrandir.

Il était un peu menuisier de ses mains, sans avoir apprix, et il avait fait la moitié de ses meubles. Il ne s'étonna pas autrement et alla soigner sa femme, qui but un grand verre de vin chaud, et ne s'en porta que mieux.

— Tu travailles si bien, ma femme, lui dit-il, que ça doit me donner du courage. Voilà deux enfants de plus à nourrir, dont nous n'avions pas absolument besoin ; ça veut dire qu'il ne faut pas que je me repose de cultiver nos terres et d'élever nos bestiaux. Sois tranquille ; on travaillera ; mais ne m'en donne pas trois la prochaine fois, car ça serait trop.

La mère Barbeau se prit à pleurer, dont le père Barbeau se mit fort en peine.

— Bellement, bellement, dit-il, il ne faut te chagriner, ma bonne femme. Ce n'est pas par manière de reproche que je t'ai dit cela, mais par manière de remerciement, bien au contraire. Ces deux enfants-là sont beaux et bien faits ; ils n'ont point de défauts sur le corps, et j'en suis content.

— Hélas ! mon Dieu ! dit la femme, je sais bien que vous ne me les reprochez pas, mon maître ; mais moi j'ai du souci, parce qu'on m'a dit qu'il n'y avait rien de plus chanceux et de plus malaisé à élever que des bessons. Ils se font tort l'un à l'autre, et, presque toujours, il faut qu'un des deux périsse pour que l'autre se porte bien.

— Oui-da ! dit le père, est-ce la vérité ? Tant qu'à moi, ce sont les premiers bessons que je vois. Le cas n'est point fréquent. Mais voici la mère Sagette qui a de la connaissance là-dessus, et qui va nous dire ce qui en est.

La mère Sagette étant appelée, répondit :

— Fiez-vous à moi : ces deux bessons-là vivront bel et bien, et ne seront pas plus malades que d'autres enfants. Il y a cinquante ans que je fais le métier de sage-femme, et que je vois naître, vivre, ou mourir tous les enfants du canton. Ce n'est donc pas la première fois que je reçois des jumeaux. D'abord, la ressemblance ne fait rien à leur santé. Il y en a qui ne se ressemblent pas plus que vous et moi, et souvent il arrive que l'un est fort et l'autre faible ; ce qui fait que l'un vit et que l'autre meurt ; mais regardez les vôtres, ils sont chacun aussi beau et aussi bien corporé que s'il était fils unique. Ils ne se sont donc pas fait dommage l'un à l'autre dans le sein de leur mère ; ils sont venus à bien tous les deux sans la trop faire souffrir et sans souffrir eux-même. Ils sont jolis à merveille et ne demandent qu'à vivre. Consolez-vous donc, mère Barbeau, ça vous sera un plaisir de les voir grandir ; et, s'ils continuent, il n'y aura guère que vous et ceux qui les verront tous les jours qui pourrez faire entre eux une différence ; car je n'ai jamais vu deux bessons si pareils. On dirait deux petits perdreaux sortant de l'œuf ; c'est si gentil et si semblable, qu'il n'y a que la mère-perdrix qui les reconnaisse.

— A la bonne heure ! fit le père Barbeau en se grattant la tête ; mais j'ai ouï dire que les bessons prenaient tant d'amitié l'un pour l'autre, que quand ils se quittaient ils ne pouvaient plus vivre, et qu'un des deux, tout au moins, se laissait consumer par le chagrin, jusqu'à en mourir.

— C'est la vraie vérité, dit la mère Sagette ; mais écoutez ce qu'une femme d'expérience va vous dire. Ne le mettez pas en oubliance ; car, dans le temps où vos enfants seront en âge de vous quitter, je ne serai peut-être plus de ce monde pour vous conseiller. Faites attention, dès que vos bessons commenceront à se reconnaître, de ne pas les laisser toujours ensemble. Emmenez l'un au travail pendant que l'autre gardera la maison. Quand l'un ira pêcher, envoyez l'autre à la chasse ; quand l'un gardera les moutons, que l'autre aille voir les bœufs au pacage ; quand vous donnerez à l'un du vin à boire, donnez à l'autre un verre d'eau, et réciproquement. Ne les grondez point ou ne les corrigez point tous les deux en même temps ; ne les habillez pas de même ; quand l'un aura un chapeau, que l'autre ait une casquette, et que surtout leurs blouses ne soient pas du même bleu.

» Enfin, par tous les moyens que vous pourrez imaginer, empêchez-les de se confondre l'un avec l'autre et de s'accoutumer à ne pas se passer l'un de l'autre. Ce que je vous dis là, j'ai grand'peur que vous ne le mettiez dans l'oreille du chat ; mais si vous ne le faites pas, vous vous en repentirez grandement un jour.

La mère Sagette parlait d'or et on la crut. On lui promit de faire comme elle disait, et on lui fit un beau présent avant de la renvoyer. Puis, comme elle avait bien recommandé que les bessons ne fussent point nourris du même lait, on s'enquit vitement d'une nourrice.

Mais il ne s'en trouva point dans l'endroit. La mère Barbeau, qui n'avait pas compté sur deux enfants, et qui avait nourri elle-même tous les autres, n'avait pas pris ses précautions à l'avance. Il fallut que le père Barbeau partît pour chercher tette nourrice dans les environs ; et pendant ce temps, comme la mère ne pouvait pas laisser pâtir ses petits, elle leur donna le sein à l'un comme à l'autre.

(à suivre)